*Grand Paris : l’urgence de la réforme*

La question du Grand Paris, souvent présentée comme un problème d’urbanisme et d’architecture, est d’abord politique. Les institutions comptent. Il est urgent de retrouver du souffle, d’oser enfin la réforme en profondeur.

Il est temps de créer un véritable polycentrisme, exprimant les énergies et les compétences des quatre cinquièmes des habitants qui habitent hors du périphérique, leur vitalité, leur soif d’entreprendre. Temps de faire émerger une vision stratégique sur les sujets qui concernent l’agglomération dans son ensemble. (Qui peut croire, par exemple, qu’on pourra agir sur la pollution de l’air autrement qu’à cette échelle ?). Pour l’urbanisme, le droit du sol et la construction, il est temps de réduire les coûts de transaction, les blocages fonciers, la dispersion des investissements qui résultent de l’émiettement extravagant des pouvoirs communaux. Il est temps, enfin, grand temps, d’organiser une véritable solidarité entre les riches et les pauvres (habitants et collectivités), avec des péréquations non symboliques

Comment atteindre ces objectifs ? Aujourd’hui, chaque portion de territoire espère capter à son profit les retombées de la puissance de la ville-monde, sans le plus souvent se soucier d’y contribuer. Plus qu’une rationalisation, c’est la création d’un édifice de responsabilité collective qui constitue l’enjeu de la réforme. Certains considèrent que les découpages institutionnels importent peu, qu’il faut penser projets, réseaux, partenariats. Mais les découpages sont là, qui engendrent inefficacités et injustices. Et l’expression démocratique n’existe pas en dehors de la référence territoriale.

S’agissant d’abord des *départements,* leur découpage fragmente les politiques sociales et perpétue des inégalités de ressources choquantes. Mais leur suppression n’agirait qu’à la marge sur les problèmes majeurs de l’agglomération. Elle n’est donc pas, à notre avis, prioritaire. On peut attendre un peu.

La question urgente est celle des échelons stratégiques et opérationnels. Nous proposons une vision simple : l’échelle régionale comme échelle pertinente pour les grands réseaux et les politiques de moyen-long terme ; la commune comme échelon de proximité ; et, entre les deux, des intercommunalités vigoureusement renforcées.

La Métropole du Grand Paris fige une coupure petite couronne/grande couronne totalement anachronique*.* Lorsque de Gaulle a dessiné la carte des nouveaux départements, elle avait du sens. Elle est désormais absurde. Les 5 millions de franciliens qui vivent en dehors de la MGP sont-ils destinés à rester des citoyens de deuxième rang ? Plus d’un million d’actifs franchissent tous les jours le seuil entre petite et grande couronne, entre Sarcelles et Pierrefitte, Sèvres et Vélizy. La MGP a le mérite de constituer un forum où les maires se rencontrent. Elle a lancé une dynamique d’appels à projets intéressante. Mais trop étroite pour les sujets stratégiques, elle est aussi trop vaste pour les politiques opérationnelles. Sans parler de son action sur les inégalités : le principe de neutralité budgétaire en est la négation même.

Il se trouve que le périmètre de l’actuelle région correspond bien aux enjeux d’une stratégie métropolitaine. Les arguments souvent avancés contre l’idée de la métropole à l’échelle de la région ne tiennent pas. Elle favoriserait l’étalement urbain, craignent les uns. C’est le contraire qui est vrai. D’autres se demandent pourquoi inclure de vastes zones naturelles dans la métropole ? Mais l’agriculture est une partie essentielle de l’économie métropolitaine. Et les politiques essentielles du futur (énergie, biodiversité, eau, alimentation) appellent de nouvelles relations entre les espaces construits et les espaces ouverts. La vaste couronne peu dense de l’Île de France est une grande chance pour une métropole d’avant-garde. Bien sûr, cette nouvelle métropole-région ne pourra pas être la région actuelle dotée de quelques compétences supplémentaires. C’est un nouvel acteur politique qu’il s’agit de construire. Le mode électoral doit être revu, pour assurer une meilleure représentation des territoires franciliens, dans leur diversité.

A l’autre extrême, la commune, chacun le sait, relève quelque peu du sacré. Elle vient en tête pour la confiance que la population accorde au personnel politique. Gardons donc les communes, avec leur diversité : les plus importantes seront, au cœur de leur territoire, l’équivalent des villes-centres dans les métropoles de province, les plus petites seront des échelons de proximité très utiles.

Mais il faut un échelon intermédiaire. Il faut faire monter en puissance le niveau intercommunal, en renforçant les compétences et l’autonomie financière des « territoires » récemment créés. Ces groupements, équivalents à des « villes » de 400 000 à 600 000 habitants, se verraient confier l’aménagement, le pilotage des politiques de logement, les équipements majeurs concernant la vie quotidienne. Imaginons un instant le dynamisme formidable que donnerait à l’agglomération géante l’émergence de ces « villes-territoires » de la taille de Bordeaux, de Nantes, de Strasbourg. Pour les incarner, certains sont favorables à l’idée de « coopératives de communes », d’autres pensent que l’élection de la présidente ou du président devrait se faire au suffrage universel. L’essentiel est qu’émerge enfin ce niveau, pour une métropole appropriable et attractive pour ses habitants.

Métropole-région, « villes-territoires » et communes. Voici les lignes d’une réforme simple, lisible par tous, citoyens et entreprises, capable de rendre au Grand Paris le souffle qu’il mérite. Il y a urgence.

**Signataires :**

Laurent Davezies, économiste

Michel Desvigne, paysagiste\*

Philippe Estèbe, géographe

Bertrand de Feydeau, fondation Palladio

Nicolas Gilsoul, architecte

Hervé Le Bras, démographe

Ariella Masboungi, urbaniste\*

Erik Orsenna, écrivain

Dominique Perrault, architecte

Antoine Picon, historien

Virginie Picon-Lefebvre, architecte

Nathan Starkman, urbaniste\*

Jean Louis Subileau, urbaniste\*

Pierre Veltz, économiste\*

\*Grand prix de l’urbanisme